



À l'attention de Mesdames et Messieurs les députés,

Fait à Paris, le 13 Mars 2015,

Mesdames et Messieurs les Députés,

L'Assemblée Nationale doit se prononcer aujourd'hui sur l'ensemble du projet de loi de modernisation de notre système de santé, au terme d'une première lecture qui n'aura pas permis à nos yeux de hisser le texte à la hauteur de ses véritables enjeux, faute d'une véritable concertation en amont des travaux législatifs.

Comme tous les Français, nous sommes profondément attachés à notre système de santé. Nous partageons votre diagnostic et celui du Gouvernement : pour qu'il puisse rester l'un des fondements de notre pacte social, il doit évoluer et s'adapter aux défis qui se posent à lui.

C'est pourquoi le syndicat des médecins libéraux regrette profondément la précipitation dans laquelle le projet de loi a été élaboré, illustrée tant par la procédure accélérée que par le nombre inédit d'importants amendements gouvernementaux déposés en cours de débat.

Le SML a participé aux différents groupes de concertation initiés par Madame Touraine, dans le but de voir ce projet de loi évoluer et apporter des réponses à la hauteur des enjeux, mais cette concertation n'a pas débouché : au contraire, le texte sur lequel vous vous prononcerez mardi aggrave nos craintes. Nous sommes convaincus, comme de nombreux professionnels de santé, que le projet de loi, en l'état, est dangereux pour les fondements du système de santé, pour la médecine libérale et pour les Français toujours très attachés à la liberté et à l'indépendance de leurs soignants.

Le Premier ministre lui-même a reconnu le 19 mars dernier, devant les professions de santé, l'existence « d'un malaise, d'un besoin de reconnaissance et de respect, d'un questionnement, qui vont bien au-delà de ce projet de loi ». Le déroulement des travaux à l'Assemblée est loin d'avoir apaisé ce malaise dont les manifestations remontent toujours plus nombreuses vers nous, représentants des professionnels de santé.

Le Premier ministre a également annoncé la tenue prochaine d'une grande conférence de santé : à nos yeux, elle doit être l'occasion de rassembler, de réformer notre système de santé dans le consensus et le respect des valeurs de la démocratie sociale. Pour cela, elle doit intervenir avant la poursuite des travaux législatifs.

C'est pourquoi nous demandons le rejet du projet de loi lors du vote de aujourd'hui, ou à défaut son retrait par le Gouvernement dans l'attente de la conférence de santé.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Députés, en l'expression de notre sincère considération.

Docteur Eric Henry
Président du Syndicat des Médecins Libéraux (SML)

Syndicat des médecins libéraux

22 rue Vaugelas 75015 Paris

01 53 68 01 00 - lesml@lesml.org